



Injonction de payer

Par ElodieDan

Bonjour, je règle une dette de loyers de mon ancien colocataire qui s'élève à 9000?. J'aimerais le poursuivre pour récupérer cette somme mais je ne sais pas comment m'y prendre. Merci

Par ESP

Bonjour
Il y avait donc une clause de solidarité ?

Par ElodieDan

Je ne sais pas si il y avait une close de solidarité car c'était un logement qu'on avait en 2010 et je n'ai pas gardé le contrat, j'avais a peine 20 ans. Je suis partie avant mon colocataire du logement mais la société qui louait l'appartement a fermé et n'ont pas considéré mon préavis a l'époque. J'ai été la seule poursuivie et j'ai pris connaissance d'un titre exécutoire seulement en 2019. J'ai un titre exécutoire donc je suis obligée de payer, ma seule solution est de me retourner contre lui.

Par osram

Bonjour,

Commencez par lui réclamer la somme par lettre recommandée avec AR, puis passez par un conciliateur de justice (gratuit) et enfin, si rien ne bouge, déposez une injonction de payer.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746>

<https://www.direct-recouvrement.fr/notre-cabinet/flash-infos/239-injonction-de-payer-un-recouvrement-judiciaire-tres-effi>
cace

Par ElodieDan

Merci pour votre réponse, j'ai rendez vs le 9 mars avec un conciliateur. Pr le recommandé je n'arrive pas à trouver l'adresse actuelle de mon ex colocataire, pensez vs que je peux adresser le recommandé à l'adresse de sa mère ?

Par osram

Vous pouvez.